



Nouméa le 28 novembre 2024

La province Sud paie toutes ses factures dès lors que sa trésorerie le permet

A ce jour, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie doit 7,8 milliards de francs à la province Sud ce qui l'empêche de régler, comme elle le fait depuis 5 ans, ses factures dans un délai moyen de 20 jours suivants la transmission de la facture. La Province adresse donc son soutien aux entreprises concernées par cette situation qu'elle subit.

Une partie de cette somme doit être apportée par l'Etat dans le cadre d'un vote prévu au congrès le 11 décembre prochain.

Dès que cet argent sera enfin versé à la Province, elle paiera toutes ses factures en souffrance et ce sans doute dès début janvier.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

